

## POUR DIFFUSION INTERNE

### **UNE ATTEINTE SANS PRÉCÉDENT À LA LIBERTÉ UNIVERSITAIRE, UNE CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS ET UN APPEL À L'ACTION**

À la fin de l'après-midi du 27 novembre, l'APUL a appris que l'Administration de l'Université avait refusé une demande d'accès au campus de la Laurentienne présentée par la chaîne de télévision Discovery qui souhaitait venir interviewer le D<sup>f</sup> Michael Persinger et enregistrer une démonstration de sa recherche. James Ketchen, président de l'APUL, est immédiatement intervenu auprès de la rectrice de l'Université, Judith Woodsworth, pour l'exhorter à revenir sur cette décision qui, de l'avis de l'APUL, constitue une atteinte grave à la liberté universitaire d'un de ses membres. Le D<sup>f</sup> Woodsworth a soutenu que l'Université avait agi correctement en refusant cette demande, puisqu'une démonstration de la recherche du D<sup>f</sup> Persinger ne pouvait être réalisée à moins d'avoir un protocole de recherche approuvé. Le D<sup>f</sup> Ketchen a souligné que la chaîne Discovery voulait enregistrer une DÉMONSTRATION des résultats de la recherche, lesquels sont bien établis depuis plusieurs années déjà, et que toute allusion à des protocoles de recherche était trompeuse et erronée. Le Dr. Ketchen a fait valoir qu'une telle manœuvre n'a pour but que d'embrouiller les esprits et d'interdire la sensibilisation du public au travail de recherche du D<sup>f</sup> Persinger.

Le matin du mardi 28 novembre, James Ketchen et Mercedes Steedman, déléguée en chef de l'APUL, ont rencontré le D<sup>f</sup> d'Entremont, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, afin d'insister à nouveau pour que l'Université revienne sur sa position. Le vice-recteur a réitéré la même position, soit qu'un protocole de recherche approuvé était requis avant d'acquiescer à la démonstration demandée par la chaîne Discovery. De plus, le D<sup>f</sup> d'Entremont a soutenu que l'Université avait le droit de refuser toute demande présentée par les médias en vue d'accéder au campus et d'assister à une démonstration de la recherche réalisée par les professeurs.

Après cette rencontre, les D<sup>rs</sup> Steedman et Ketchen ont sollicité l'aide de l'ACPPU (qui était déjà au courant de la situation). Il s'en est suivi une lettre ouverte de Jim Turk, directeur général de l'ACPPU, à l'attention du D<sup>f</sup> Woodsworth. Dans sa lettre, M. Turk a déploré vivement les mesures prises par l'Université dans ce dossier et a de nouveau exhorté l'administration à revenir sur sa position.

À la fin de l'après-midi du jeudi 30 novembre, devant le silence de l'Administration, les représentants de la chaîne Discovery ont été tenus, pour des raisons de logistique, d'annuler le tournage prévu.

POSITION DE L'APUL :

L'APUL s'oppose catégoriquement et vigoureusement à la déclaration voulant que toute démonstration de résultats établis de recherche, comme celle demandée par la chaîne Discovery, doive faire l'objet d'un protocole de recherche approuvé. La démonstration d'un projet de recherche déjà réalisé n'est pas en soi de la recherche. Il est dérisoire d'affirmer que toute démonstration de ce genre exige un protocole distinct de celui qui a été approuvé au départ pour mener à bien la recherche. Peut-on imaginer l'effet paralysant qu'une telle politique aurait sur la diffusion du savoir? Peut-on imaginer l'absurdité d'avoir à obtenir l'approbation d'un protocole pour démontrer, par exemple, les effets de la pesanteur sur notre vie? De l'avis de l'APUL, la tentative de l'administration d'assujettir la communication de résultats de recherche à des examens de protocole constitue un geste extrême qui réprime la diffusion du savoir.

Par ailleurs, il importe de souligner que la procédure des protocoles de recherche de l'Université fait l'objet d'un litige de la part de l'APUL, étant donné les réserves que nous avons quant au pouvoir que peut exercer l'administration dans le cadre de cette procédure et empêcher la diffusion publique du savoir généré par un ou plusieurs d'entre nous. Dans ce contexte, il y a un risque d'atteinte à la liberté universitaire de tous les professeurs. Il est donc temps de mobiliser nos efforts.

Que pouvez-vous faire?

L'APUL incite tous ses membres à entreprendre une campagne par courriel. Nous vous demandons d'écrire à la rectrice Judith Woodsworth ([jwoodsworth@laurentienne.ca](mailto:jwoodsworth@laurentienne.ca)), et d'envoyer une copie conforme de votre message à l'attention de l'APUL ([apul@laurentienne.ca](mailto:apul@laurentienne.ca)) et du président du Conseil des gouverneurs, Jim Smith ([jsmith@laurentienne.ca](mailto:jsmith@laurentienne.ca)) afin de faire connaître vos préoccupations concernant cette tentative de nuire à la diffusion du savoir. Il s'agit d'un enjeu qui touche chacun d'entre nous; la protection de la liberté universitaire est une question d'importance fondamentale pour tous nos membres.

D<sup>r</sup> James Ketchen  
Président de l'APUL